



Seul le prononcé fait foi.

Discours de Danièle Jourdain-Menninger,
présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie

*

Cérémonie des vœux aux partenaires et à la presse

Lundi 27 janvier 2014

*

Mesdames, Messieurs, chers collègues

C'est un très grand plaisir pour moi de vous accueillir aujourd'hui, à l'occasion de cette cérémonie des vœux que j'ai souhaité, fort symboliquement, coupler avec la présentation du premier plan d'actions de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

En premier lieu, je vous remercie de votre présence, et je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à votre entourage une très belle année 2014.

Une cérémonie de vœux pour la mission interministérielle que je préside, c'est d'abord l'occasion de réaffirmer qu'aucune politique, aucune action ne peut se concevoir sans celles et ceux qui l'ont définie et ont commencé à la mettre en œuvre.

L'année passée a été pour chacun d'entre nous, décideurs et professionnels, une année de travail acharné au service d'une politique publique exigeante sur un sujet de société toujours très sensible.

Je salue également la presse avec laquelle je souhaite pouvoir renforcer les liens pour informer et informer encore des dangers sanitaires et sociaux inhérents aux conduites addictives. Parce qu'en la matière, informer, c'est déjà prévenir.

En vous réunissant tous aujourd'hui, c'est non seulement ce travail que je souhaite honorer, mais surtout les relations de travail que nous avons su faire évoluer. Lorsque j'ai pris mes fonctions, en septembre 2012, j'ai constaté combien les relations entre les

pouvoirs publics et les associations s'étaient dans bien des cas distendues et combien cet éloignement était préjudiciable à la mise en œuvre d'une réponse adaptée au défi que continuent de représenter les conduites addictives dans notre pays.

Nous avons cependant réussi à le dépasser pour engager des échanges fructueux avec le secteur associatif. Nous avons par ailleurs beaucoup travaillé avec l'ensemble des ministères concernés dont je tiens à souligner aujourd'hui la forte implication dans le processus d'élaboration du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives qui a abouti le 19 septembre dernier, à son adoption par le Premier ministre.

Ce plan stratégique, c'est dans les quatre années à venir la base de notre mission pour améliorer les réponses de prévention et de soins aux conduites addictives, et celles de sécurité et de justice à la délinquance et aux trafics. C'est désormais notre stratégie commune. De fortes attentes pèsent sur nous, administrations, associations et professionnels impliqués à tous niveaux dans la mise en œuvre de cette stratégie.

Ce plan est prévu pour se décliner à travers deux plans d'actions successifs, de caractère opérationnel, dont je m'apprête à vous présenter le premier aujourd'hui.

Ce premier plan d'actions concrétise la stratégie du Gouvernement jusqu'à 2015. C'est un plan ambitieux qui consacre, pour cette première période, un budget de près de 59 M d'euros à la mise en œuvre des 130 actions qu'il retient.

Dans un contexte budgétaire contraint par la crise, ce montant significativement élevé traduit l'engagement fort de l'Etat.

C'est un budget important, qui s'appuie sur différentes sources de financement. Nous devons néanmoins rester prudents car il nous faut, comme l'a rappelé le Président de la République, respecter l'engagement de réduction du déficit public.

C'est pourquoi nous nous impliquerons tous ensemble dans un travail rigoureux d'évaluation de nos actions et n'hésiterons pas à infléchir nos orientations en modifiant certaines actions en fonction des résultats constatés, au plan national comme dans ses déclinaisons territoriales.

L'engagement et l'ambition de ce plan de lutte contre les drogues et les conduites addictives ne se mesureront pas aux seuls crédits affectés à la mise en œuvre du plan. Ils se mesureront surtout à sa volonté affirmée et permanente d'adapter cette politique publique aux besoins des personnes pour lesquelles elle est conçue.

De ce point de vue, je suis fière de porter le premier plan qui se fonde sur une approche intégrée de la lutte contre les conduites addictives. Par approche intégrée, il faut entendre que le respect de la loi et la promotion de la santé se complètent pour bâtir une approche globale de prévention. Il faut admettre que la démarche d'accompagnement et de soins des personnes usagères de drogue ne s'arrête plus aux portes des établissements et services spécialisés. Elle vise à inclure leur insertion sociale et professionnelle. Il faut de même accepter que la médiation sociale trouve désormais toute sa place dans les missions des dispositifs de réduction des risques. Il faut aussi comprendre que les objectifs de santé

et de tranquillité publiques ne s'excluent pas les uns des autres Enfin, parler de conduites addictives, c'est intégrer le tabac, l'alcool, les addictions sans substances, car c'est la réalité de ce qui est consommé, sans oublier de traiter les polyconsommations, et les drogues de synthèse.

Alors que nous commençons à déployer l'approche intégrée de la prise en charge des conduites addictives, en tant que présidente de la MILDT, j'aspire désormais à une approche intégrée du débat, qu'il s'exprime au Parlement ou dans les médias, afin qu'il dépasse à son tour le clivage contre-productif entre tenants de la seule réponse sanitaire et tenants de la seule réponse judiciaire.

C'est par l'effort de recherche, au prix de connaissances approfondies et renouvelées que nous renforcerons l'efficacité des politiques publiques, et par là même la légitimité d'agir, sans laquelle la lutte contre les drogues et les conduites addictives restera l'objet d'un débat stérile et idéologique. Pour cette raison, la stratégie du Gouvernement fait de la recherche et de l'évaluation des politiques menées une des clés de voûte de ce plan. Elle doit irriguer la politique publique dans son ensemble. Aussi, je me réjouis que la thématique des drogues et des conduites addictives soit inscrite à l'agenda des priorités stratégiques de la recherche et dans la programmation des grandes agences et opérateurs de recherche.

Au-delà de la production de connaissances, c'est leur partage qui doit être accru. Il nous faut mieux communiquer sur les risques et dommages sanitaires et sociaux inhérents aux consommations. Face à de puissants lobbys industriels, qui ont fait des jeunes une de leurs cibles prioritaires de marketing, le renforcement de la culture scientifique doit contribuer à lever les approximations, et à savoir ce dont on parle quand on aborde les consommations de drogues.

Il nous faut aussi mieux mesurer leur rôle dans la commission de crimes et délits. Je pense en particulier à l'alcool, et notamment à son influence sur les violences intrafamiliales et les accidents de la circulation. Aux effets de la conduite sous l'emprise de drogue, le plus souvent de cannabis.

Pour accroître l'efficacité de la réponse publique aux infractions commises dans ces circonstances, la MILDT financera une étude sur l'implication des consommations de drogues dans les faits d'atteintes à l'intégrité physique ainsi que sur le contenu des sanctions prononcées dans les affaires en lien avec ces consommations. Au-delà de son rôle de rétablissement de l'ordre public, la mesure judiciaire peut être un point d'entrée vers l'accompagnement et le soin. Il nous faut donc créer les conditions d'un meilleur rapprochement de la réponse sanitaire et de la réponse judiciaire.

La sécurité et la tranquillité de nos concitoyens sont une priorité et poursuivre la lutte contre toutes formes de trafics de drogues en est un levier. L'investissement et la détermination des services d'enquête et judiciaires sont à ce titre, essentiels, qu'il s'agisse des mises en cause pour des faits de trafic et de revente, ou de la déstabilisation des filières, organisations et réseaux.

Les actions proposées dans le plan d'actions doivent aider à rétablir la tranquillité publique dans de nombreux quartiers de nos villes, en particulier dans les zones de sécurité prioritaires, mais aussi dans les zones rurales ou périurbaines.

La lutte contre les trafics au plan local implique la mobilisation la plus large possible car ils troublent fortement les conditions d'existence de nos concitoyens qui sont au voisinage de ces trafics. Il est essentiel de soutenir le travail de déstabilisation des ventes qui se déroulent aux abords des établissements scolaires ainsi que de prévenir l'implication des mineurs dans ce type d'activité criminelle. Nous devons promouvoir tous les partenariats susceptibles d'avancer en ce sens. A cette fin, l'appui des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance auprès des directeurs d'établissements scolaires, partout sur le territoire est indispensable.

La mise à mal des équilibres économiques et sociétaux comme les manifestations de violences que peuvent générer les trafics de stupéfiants nécessitent un engagement particulier tel que celui déployé dans les zones de sécurité prioritaire. A Marseille, dans le cadre de la stratégie globale de reconquête de la ville impulsée depuis plusieurs mois, la MILDT a souhaité apporter son soutien financier à un travail expérimental destiné, dans le contexte de la lutte contre le trafic de stupéfiants, à renforcer le dialogue avec les populations.

La professionnalisation des trafiquants, leur capacité d'adaptation, et les logiques financières qui s'y rapportent, conduisent plus que jamais à ce que les réponses publiques à cette forme de criminalité soient coordonnées. Il nous faut mieux prendre en compte les tendances émergentes qu'elles concernent, la diversification des substances, leurs modes de production et d'acheminement, les modalités de revente et d'exploitation des profits. Au sein de l'Union Européenne, il existe actuellement 3600 groupes criminels organisés, dont près de 50 % sont actifs dans le trafic de drogue, aux capacités financières et logistiques sans mesure. Face à ces organisations, la MILDT est aux cotés des services de l'Etat compétents dans l'exercice de leurs missions.

Les administrations engagées sur le plan opérationnel dans ce domaine sont unanimes : il faut soutenir le recueil du renseignement et son exploitation. La réponse publique doit s'appuyer sur une analyse régulière des activités criminelles et une physionomie actualisée de la menace que constituent ces réseaux. Je souhaite réaffirmer mon soutien à cette démarche, et notamment à l'élaboration d'une cartographie des nouveaux itinéraires maritimes, terrestres et aériens des transports de drogue qui sera partagée avec les administrations qui ont vocation à la faire vivre.

Au titre du soutien au travail opérationnel, je citerai le renforcement du contrôle des vecteurs d'acheminement des produits stupéfiants. La fluidification du trafic routier, l'intensification du recours au fret maritime et aérien et le développement des moyens aériens privés sont autant d'évolutions qui ont une incidence concrète sur les pratiques des enquêteurs.

Internet et la cybercriminalité ont transformé la physionomie du trafic et du marché. Ces vecteurs favorisent la diffusion des drogues de synthèse et facilitent la pratique de la cannabiculture. Le nombre de sites de vente en ligne au sein de l'union Européenne n'a cessé de croître, on en comptait près de 700 en 2012, soit quatre fois plus qu'en 2010. Les

produits de synthèse se diversifient plus rapidement que le temps nécessaire à leur connaissance par les institutions. Et la cannabiculture, bénéficiant d'une image positive chez les utilisateurs et notamment les jeunes, d'une image prétendument écologique, a explosé. L'évolution du nombre de pieds de cannabis saisis en France en témoigne. Il est passé de 37 000 en 2008 à 131 000 en 2012.

Pour tenter d'enrayer ces évolutions, il faut étendre les possibilités d'investigations sur Internet en matière de trafic de stupéfiants.

Le renouvellement des techniques et moyens d'enquête est essentiel, aussi le plan prévoit-il que les services soient formés aux nouvelles pratiques de surveillance des sites Internet spécialisés et au démantèlement des sites de productions de produits de synthèse. Des équipements toujours plus performants, à la pointe de la technologie, seront financés.

En aval du trafic, nous devons systématiser la confiscation des avoirs criminels dans les affaires de stupéfiants. Les saisies ne cessent d'augmenter et nous devons veiller à ce que les confiscations puissent être réalisées dès que les exigences de droit le permettent. C'est ainsi que nous affaiblirons les réseaux criminels et renforcerons la lutte contre les drogues et les conduites addictives. Selon un mécanisme vertueux, l'argent issu de ces saisies est en effet réaffecté au renforcement des capacités opérationnelles des services qui luttent contre les trafics mais également aux actions de prévention.

L'approche patrimoniale, à l'instar du recueil du renseignement, ne se conçoit efficacement que dans la coordination au niveau européen et international. Les mécanismes de coopération bilatéraux et multinationaux seront renforcés à cette fin.

La MILDT contribuera à exposer les positions françaises en matière de lutte contre les drogues au-delà de nos frontières. Tout en réaffirmant l'exigence de la lutte contre les trafics, il faut insister sur l'importance d'une prise en compte conjuguée de la prévention, du soin et de la réduction des risques. Nous devons focaliser notre action sur l'Afrique de l'Ouest, l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que les Balkans.

Nous avons engagé une coopération accrue avec les pays de la rive sud de la Méditerranée, en raison des changements profonds qui traversent cette région. Nous continuerons par exemple à promouvoir, comme nous l'avons fait au Maroc, la création d'observatoires nationaux en matière de drogue. Ils permettent aux responsables politiques d'avoir une photographie de la situation, leur donnant les moyens d'agir et d'adapter la réponse de l'Etat. Ils offrent en outre aux pays la possibilité de dialoguer entre eux et d'apaiser un certain nombre d'a priori qui parfois alimentent les incompréhensions.

En novembre dernier, en outre, sous l'impulsion de la Présidence française, le Groupe Pompidou (36 pays membres du conseil de l'Europe plus 12 pays de la rive sud de la Méditerranée associés) a adopté un document de référence sur la réduction des risques. Face à la situation sanitaire liée à l'usage de drogues dans certains pays, il apparaît crucial de rendre disponibles les traitements conformes aux recommandations formulées par la communauté scientifique internationale.

C'est aussi le rôle de la MILDT que de contribuer à promouvoir l'accès aux soins, y compris aux mesures de réduction des risques, au niveau international.

Notre action se décline aussi en contributions financières aux organismes internationaux. Nous contribuons ainsi à renforcer la coopération judiciaire pénale dans la lutte contre le trafic de drogue, notamment en Afrique de l'Ouest.

Et je viens, enfin, de débloquent un financement pour un projet d'alternatives à l'emprisonnement pour les femmes usagères de drogues en Afghanistan.

Je crois d'ailleurs que l'appropriation, par certains pays, de la problématique drogue passera par la prise de conscience des enjeux sanitaires liés aux consommations en parallèle de celle de la menace représentée par les trafics.

Parce qu'il ne peut y avoir de politique publique efficace sans priorités clairement définies, ce plan a l'ambition de porter l'effort vers les populations les plus exposées que sont les jeunes dont les consommations d'alcool et de cannabis menacent la santé et l'insertion sociale ; les femmes enceintes qui consomment encore trop régulièrement de l'alcool et du tabac pendant la grossesse ; les femmes usagères de drogues qui s'excluent du soin par crainte d'être stigmatisées ; et les personnes les plus éloignées des dispositifs pour des raisons géographiques ou sociales.

Pour atteindre notre objectif de réduction des consommations, nous avons fait le choix de revoir en profondeur l'approche de la prévention qui a jusqu'ici prévalu.

Nous veillerons avec la même exigence à l'application des lois qui protègent nos concitoyens qu'à celles qui répriment l'usage de stupéfiants, avec le souci constant d'une coïncidence de finalité préventive des réponses sanitaires et judiciaires.

La prévention demeure en effet la réponse incontournable face au développement des conduites addictives. Et son premier niveau est l'application de la loi. L'interdiction de la vente d'alcool et de tabac aux mineurs prévue par la loi de 2009 n'est pas appliquée. Au-delà du constat c'est à chacun de s'impliquer pour y remédier, les professionnels de la restauration, les buralistes, les épiceries comme les supermarchés : mais aussi l'action publique par le renforcement des plans de contrôle de la vente de tabac et d'alcool aux mineurs. Les chefs de projet de la MILDT, placés auprès des préfets, devront s'en emparer.

La prévention en population générale, comme celle axée sur le seul rappel de l'interdit, sans vision sanitaire, a montré ses limites. Les données de consommations le confirment. C'est pourquoi, la MILDT s'apprête à mettre en place une commission interministérielle de prévention des conduites addictives que je présiderai. Elle aura pour but de cibler, d'évaluer et le cas échéant, de faire connaître des programmes de prévention conformes aux recommandations nationales et internationales en la matière, c'est-à-dire privilégiant l'approche populationnelle et le renforcement des compétences psychosociales.

Au bénéfice des jeunes, les programmes visant la prévention par les pairs des alcoolisations ponctuelles importantes ou *binge drinking*, seront soutenus. En la matière, grâce à la mobilisation des présidents d'université, la MILDT a d'ores-et-déjà signé des conventions de financement avec dix-sept universités. Et va signer une charte de bonne

conduite avec la conférence des grandes écoles pour développer la prévention notamment à l'occasion des soirées festives.

Parce que face aux conduites addictives de leurs enfants, les parents sont souvent démunis, nous leur diffuserons, avec le concours des caisses d'allocations familiales et des associations des conseils appropriés, en complément des réponses immédiates que peuvent apporter les lignes téléphoniques d'information, d'orientation et d'aide à l'arrêt.

Comme je l'avais annoncé en septembre dernier, un vaste plan de formation des professionnels en contact avec les jeunes est amorcé. Il s'agit de placer l'ensemble de ces intervenants en capacité de repérer le plus en amont les conduites addictives des jeunes et les vulnérabilités qui pourraient les conduire à en développer afin de permettre une prise en charge précoce. Nous visons le renforcement progressif de l'enseignement en addictologie de l'ensemble des médecins et professionnels de santé et la formation des professionnels de l'éducation, du social et de l'animation.

La concertation visant l'inscription de cette problématique au titre du développement professionnel continu des professionnels de santé, et en particulier des médecins généralistes, est engagée.

Les dispositions réglementaires inscrivant l'identification des conduites à risque et des addictions au titre du référentiel de compétences des enseignants et des autres personnels de l'Education nationale, et ce dès l'entrée en formation initiale ont d'ores-et-déjà été prises. Tout comme le travail avec le réseau des CAF et les professionnels de protection maternelle et infantile.

Au carrefour de la prévention, de l'accompagnement et du soin, les consultations jeunes consommateurs seront quant à elles valorisées. Une campagne de communication permettra de mieux les faire connaître du grand public et des professionnels à même de leur adresser les jeunes et des parents en difficulté avec les consommations de leur enfant. Parallèlement, il faut viser le renforcement de leur positionnement dans l'offre de soin. Les CJC ont vocation à devenir les structures pivots de l'intervention précoce, en relais du repérage des conduites addictives. Il faut créer, parmi les professionnels de la jeunesse le « réflexe CJC ». Nous accompagnerons donc ces structures dans la construction de leur réseau partenarial local.

Au même titre que les professionnels placés au contact des jeunes, ceux qui exercent auprès des femmes enceintes seront aussi formés au repérage précoce des conduites addictives.

Nous rapprocherons, enfin, les dispositifs de prise en charge des personnes qui en sont les plus éloignées. Il faut viser l'égalité d'accès au soin de chacun, quelle que soit sa situation d'isolement social ou géographique.

C'est dans ce sens que nous allons mener à bien l'expérimentation des salles de consommation à moindre risque, comme l'a confirmé le président de la République le 27 novembre à l'occasion des 25 ans de l'agence nationale de recherche sur le Sida. Cette expérimentation, au profit des plus précarisés et marginalisés des usagers de drogues, doit

être menée dans des conditions exemplaires. Elle sera donc assortie d'une évaluation rigoureuse, conduite par l'Inserm et entièrement subventionnée par la MILDT.

La mobilité et les consultations avancées des dispositifs spécialisés seront développées, notamment en milieu rural. Outre l'accessibilité aux dispositifs, l'accessibilité au matériel de réduction des risques d'une part, et aux traitements de substitution aux opiacés, d'autre part seront renforcés.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville ne devront plus être les grands oubliés de la politique de prévention et d'accompagnement. En établissant une cartographie des dispositifs situés dans les quartiers prioritaires et en favorisant la formation des acteurs de la politique de la ville aux problématiques des conduites addictives, nous avancerons pas à pas vers l'égalité des territoires, qui est celle des citoyens.

J'évoquais au début de mon propos la qualité de la concertation qui a prévalu à l'élaboration de ce plan. C'est dans ce même esprit d'ouverture que la MILDT, conformément à ses missions, assurera le suivi de sa mise en œuvre.

Bien au-delà de la réalisation des 130 actions que je viens de vous présenter, ce qu'il nous faut viser, ce sont la prise de conscience et la responsabilisation individuelle et collective face aux dangers que représentent les consommations de drogues.

Pour y parvenir, c'est donc bien la société dans son ensemble qui doit se mobiliser.

En ce jour de vœux, je crois en cette mobilisation d'ampleur autour de la lutte contre les drogues et les conduites addictives.

Mobilisation en direction des jeunes, qui consomment, qui consomment de plus en plus jeunes, tabac, alcool, cannabis. Mobilisation en direction de leurs familles, qui souvent ne savent pas vers qui se tourner et ignorent qu'il existe des solutions. Mobilisation en direction des usagers de drogues, pour leur dire que rien n'est perdu.

Je veux croire enfin que cette mobilisation s'inscrira dans la durée, parce que même si des efforts accrus seront faits dans le cadre de ce plan pour assurer un meilleur accompagnement sanitaire, pour une politique de prévention renouvelée, comme en matière de lutte contre les trafics, on ne peut ignorer que les conduites addictives avec ou sans produit, demeurent un phénomène intrinsèquement lié à notre vie en société.

C'est pourquoi le combat à mener doit être permanent, avec le concours de toutes et tous.

Je vous remercie.



Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives

Plan d'actions 2013-2015

Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives

Plan d'actions 2013-2015

Adopté le 19 septembre 2013 lors d'un comité interministériel présidé par le Premier ministre en présence de l'ensemble des ministres concernés, le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives définit la stratégie de la France pour les quatre années à venir.

Elaboré sur le modèle du plan de l'Union Européenne en la matière, ce plan stratégique sera décliné en deux plans d'actions successifs, programmés sur une durée de deux ans chacun.

Ce document présente le premier plan d'actions, préparé pour la période 2013-2015.

Le budget prévu pour l'exécution de ce premier plan d'actions s'élève à 58 843 000 euros d'ici à 2015 : 14 220 000 euros à la charge de la MILDT, 28 673 400 euros à celle des ministères et 15 950 000 euros au titre de la loi de financement de la sécurité sociale.

Ce budget s'inscrit en complément de celui déjà consacré par chacun des ministères à la lutte contre les drogues et les conduites addictives.

Répartition du budget par origine du financement

MILDT	14 220 000
Ministères	28 673 000
Sécurité sociale	15 950 000
Total	58 843 000

Répartition du budget par type d'actions

Prévention et communication	8 711 300
Accompagnement et soin	36 210 000
Lutte contre les trafics	3 056 000
Application de la loi	260 000
Recherche et observation	4 298 000
Formation	987 700
Action internationale	5 580 000
Total	58 843 000

Prévention et communication

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
1	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.1 Valoriser les stratégies de prévention fondées sur les preuves	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer une commission interministérielle de prévention des conduites addictives présidée par la MILDT 	2013-2015	MILDT	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE INTERIEUR EDUCATION NATIONALE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR JEUNESSE ET SPORT TRAVAIL JUSTICE VILLE	Renforcer l'efficacité des politiques publiques selon «evidence based »
2	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.2. Agir sur l'environnement et les comportements	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en service d'une ligne téléphonique de soutien à la parentalité (GIP ADALIS) • Création d'un portail Addiction Infos Service (GIP ADALIS) • Améliorer la visibilité de l'annuaire électronique du dispositif de prise en charge spécialisé géré par ADALIS 	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE MILDT	Associations familiales	Meilleure réponse à la demande d'accompagnement et de prise en charge
3	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.2. Agir sur l'environnement et les comportements	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter le programme de soutien précoce à la parentalité (PANJO) 	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT COLLECTIVITES TERRITORIALES	Prévention des troubles de la conduite chez le jeune enfant.

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
4	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.2. Agir sur l'environnement et les comportements	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un concours à destination des lycéens pour la conception d'un message de prévention • Organisation d'une journée d'information lors de la rentrée scolaire 	2014-2015	AGRICULTURE EDUCATION NATIONALE MEDDE	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Meilleure implication des parents Amélioration des compétences psycho sociales des jeunes, réduction des consommations
5	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.2. Agir sur l'environnement et les comportements	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'événements de prévention avec les équipes éducatives des différents établissements d'enseignement. • Expérimentation de programmes de prévention au collège en s'appuyant sur le développement des compétences psycho sociales • Actions de prévention dans les universités pouvant aboutir au repérage des conduites addictives et à la prise en charge 	2013-2015	EDUCATION NATIONALE AGRICULTURE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Sensibilisation des jeunes et de la communauté éducative sur les conduites addictives.

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
6	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.2. Agir sur l'environnement et les comportements	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'actions de sensibilisation à la sécurité routière sur le thème des dangers liés à la consommation en milieu scolaire et pour les candidats au permis de conduire. 	2013-2017	EDUCATION NATIONALE INTERIEUR	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Réduction des comportements à risque
7	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.2. Agir sur l'environnement et les comportements	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer, mettre en place et évaluer des stratégies spécifiques afin d'adapter les actions de prévention aux publics les plus éloignés des dispositifs (élaboration d'outils spécifiques de prévention en s'appuyant sur des groupes focaux) 	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT COLLECTIVITE TERRITORIALES PROFESSIONNELS DES DISPOSITIFS SPECIALISES	Réduction des consommations des publics exposés
8	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.2. Agir sur l'environnement et les comportements	<ul style="list-style-type: none"> Actions d'information sur les compléments alimentaires dénués de contaminants dopants (normes AFNOR). 	2014-2015	JEUNESSE ET SPORTS MILDT	ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS ECONOMIE ET FINANCES	Information des sportifs relative aux compléments alimentaires en lien avec PNNS
9	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.3.1 Développer de nouvelles approches	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation et expérimentation de programmes de prévention validés (programme d'éducation par les pairs et programme de marketing social) pour intégration dans la mesure aide au sevrage tabagique des 20-25 ans 	2014-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE MILDT	INPES EDUCATION NATIONALE	Meilleure efficacité des actions de prévention

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
10	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.3.1 Développer de nouvelles approches	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'actions et de programmes de prévention par les pairs (activités scolaires, périscolaires, manifestations sportives et festives) 	2013-2015	EDUCATION NATIONALE AGRICULTURE AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT	Limitation de l'entrée et diminution des consommations
11	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.3.2 S'appuyer sur les outils de la politique de la ville	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation de la thématique des conduites addictives dans les Ateliers Santé Ville et dans l'ensemble des actions de prévention mises en œuvre localement Sensibilisation des professionnels du réseau Politique de la ville à la thématique des comportements addictifs Mise en place d'un dispositif de géolocalisation des structures spécialisées dans les quartiers prioritaires 	2013-2015	VILLE	EDUCATION NATIONALE ACSE, CHEFS DE PROJET MILDT COLLECTIVITES TERRITORIALES RESEAU POLITIQUE DE LA VILLE, ONZUS	Réduction des consommations des personnes en vulnérabilité sociale Facilitation de l'accès aux dispositifs
12	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.3.3 Renforcer les actions de prévention à destination des personnes sous main de justice	<ul style="list-style-type: none"> Bâtir un référentiel de bonnes pratiques des personnels de la PJJ en matière de prévention de l'alcoolisation massive des mineurs et de leur implication dans le trafic de stupéfiants, élaborer deux outils opérationnels (logiciels) 	2013- 2015	JUSTICE	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE ASSOCIATIONS PARTENAIRES	Réduire la consommation des produits psychoactifs par les jeunes et leur implication dans le trafic de stupéfiants

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
13	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.3.3 Renforcer les actions de prévention à destination des personnes sous main de justice	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des nouveaux programmes de prévention de la récidive en lien avec les addictions pour les personnes placées sous main de justice 	2013- 2015	JUSTICE	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Réduire contre la consommation de substance addictive des personnes placées sous main de justice
14	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.3.3 Renforcer les actions de prévention à destination des personnes sous main de justice	<ul style="list-style-type: none"> Messages de prévention à diffuser par le biais de canaux vidéo internes au sein des établissements pénitentiaires concernant la consommation et le trafic de substances illicites 	2014-2015	JUSTICE MILDT	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Réduire la consommation et le trafic de substances illicites en détention
15	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.3.4 Instaurer un partenariat et un cadre institutionnel favorable	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un colloque sur les conduites addictives des jeunes 	2015	MILDT	ENSEMBLE DES MINISTERES	Partage des cultures professionnelles entre acteurs de la prévention
16	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.4.2 Agir sur les lieux de vente	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire l'obligation d'une action de formation spécifique en matière de prévention à destination des buralistes, sur le modèle des débitants de boisson (L. 3332-1-1 du CSP) par l'introduction d'un module Santé Y faire participer l'ensemble des débitants en exercice 	2013-2015	MILDT	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE ECONOMIE ET FINANCES	Lutter contre la promotion des produits du tabac

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
17	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.5.1 Faciliter la mise en place dans les secteurs publics et privés d'une politique de prévention collective des conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Modification de l'article R 4228-20 du code du travail 	2013	TRAVAIL	MILDT	Limitation par les employeurs de toute boisson alcoolisée dans l'entreprise.
18	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.5.1 Faciliter la mise en place dans les secteurs publics et privés d'une politique de prévention collective des conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion d'une circulaire DGT / MILDT à destination des DIRECCTE, relative à la prévention des risques professionnels liés à la consommation d'alcool et de drogue dans les entreprises. La circulaire précisera notamment les conséquences de la modification de l'art. R4228-20 du code du travail. 	2014	TRAVAIL	CONSEIL D'ORIENTATION SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL (COCT) MILDT	Renforcement du rôle des inspecteurs et des médecins inspecteurs du travail dans la prévention des conduites addictives
19	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.5.1 Faciliter la mise en place dans les secteurs publics et privés d'une politique de prévention collective des conduites addictives en matière de drogues et d'alcool	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la prévention aux addictions dans le cycle de concertation inter-fonctions publiques • Expérimentation d'actions pilotes au sein des services du Premier ministre et des ministères comportant des postes à risques. 	2013-2017	DGAFP SPM MINISTERES CONCERNES	MINISTERES VOLONTAIRES MILDT	Développement de politiques de prévention
20	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.5.3 Diffuser cette connaissance dans le monde du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de nouvelles « Assises nationales de la Prévention au travail » 	2015	TRAVAIL MILDT	COCT CNAMTS INRS PARTENAIRES SOCIAUX FONCTION PUBLIQUES	Amélioration des conditions de travail

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
21	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.5.3 Diffuser cette connaissance dans le monde du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place un programme d'actions de communication et de sensibilisation vers les secteurs professionnels particulièrement concernés par les problèmes d'addiction • Action de communication contre les addictions dans le milieu maritime 	2014-2015	TRAVAIL	FEDERATIONS PROFESSIONNELLES PARTENAIRES SOCIAUX, MILDT	Meilleure prise de conscience des risques liés aux addictions en milieu professionnel.
22	1.1 Prévenir et communiquer	1.1.6 Accroître l'impact des campagnes de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une campagne d'information à destination des jeunes sur les CJC en phase avec la stratégie nationale de santé et les priorités jeunes qui s'y rattachent. 	2013- 2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT	Mieux faire connaître les CJC

Accompagnement et soin

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
23	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.1.1 Conforter les compétences des professionnels en contact avec les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser des méthodes et des outils de repérage des pratiques à risque • Développer des recommandations de bonne pratique clinique (repérage précoce et intervention brève pour tous produits psychoactifs, entretien motivationnel, comorbidités psychiatriques) 	2014-2015	HAS AFFAIRES SOCIALES ET SANTE EDUCATION NATIONALE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE JEUNESSE ET SPORTS	MILDT CNAMTS SOCIETES SAVANTES ETABLISSEMENTS ET SERVICES PRENANT EN CHARGE LES JEUNES PUBLICS FAMILLE	Repérage précoce des vulnérabilités et des pratiques à risque, diminution des consommations
24	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.1.1 Conforter les compétences des professionnels en contact avec les jeunes	<p>Favoriser le développement de partenariats aux fins de renforcement de l'intervention précoce en CJC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constituer une base accessible en ligne d'expériences de partenariat • Définir un référentiel de bonnes pratiques dans ce domaine, assorti d'un cadre d'évaluation. • Former les professionnels des CJC à l'intervention précoce 	2013-2015	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	ASSOCIATIONS FAMILLE	Développement de l'intervention précoce auprès des jeunes.

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
25	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.1.1 Conforter les compétences des professionnels en contact avec les jeunes	Développer le partenariat de la PJJ avec les CJC	2014- 2017	JUSTICE	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Meilleure orientation des jeunes
26	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.1.2 Conforter les compétences des professionnels de santé et le positionnement des médecins généralistes	<ul style="list-style-type: none"> Garantir un accès aux expertises en addictologie sur l'ensemble du territoire et dans le champ des maisons de santé pluridisciplinaires. S'appuyer notamment sur les réseaux d'addictologie existants pour faciliter des parcours de soins coordonnés et une organisation lisible sur les territoires, en cohérence avec les orientations développées dans le cadre de la stratégie nationale de santé 	2013-2017	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT	Amélioration de la qualité et la coordination de la prise en charge des personnes ayant une conduite addictive par les acteurs de premier recours
27	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.1.3 Etendre les interventions des dispositifs de soins spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> Etudier les évolutions des dispositifs de soins. Suite mission IGAS (qualité, accessibilité, prévention accueil, soutien aux familles, insertion professionnelle...) 	2013-2015	IGAS	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE MILDT	Amélioration de l'efficacité des dispositifs

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
28	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.1.3 Etendre les interventions des dispositifs de soins spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer le maillage régional des équipes de liaison et de soins en addictologie (ELSA) • Repréciser leurs missions et indicateurs d'activité • Elaborer, avec l'appui des ARS, un plan de développement des ELSA • Elaborer, avec l'appui des ARS, un plan d'intervention dans les établissements pénitentiaires • Dans un second temps, élaborer un plan de développement de leur action dans les établissements autorisés en psychiatriques 	2014-2017	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT JUSTICE	Amélioration de la prise en charge des usagers de substances psychoactives dans les établissements de santé et dans les établissements pénitentiaires

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
29	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.1.3 Etendre les interventions des dispositifs de soins spécialisés	<p>Evaluer les besoins par les ARS sur la base d'indicateurs économiques et sociaux dans deux métropoles régionales en vue:</p> <ul style="list-style-type: none"> • du développement de deux autres dispositifs de soins résidentiels accueillant des femmes avec enfants dans un CSAPA • de la mise en place d'une équipe de repérage et de prise en charge précoce parents/enfants, dans deux CSAPA 	2013-2015	<p>AFFAIRES SOCIALES ET SANTE</p>	<p>MILDT COLLECTIVITES TERRITORIALES</p>	Amélioration des dispositifs populationnels
30	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.1.4 Renforcer l'accessibilité géographique et sociale.	<p>Adapter et diffuser la diffusion des bonnes pratiques d'accompagnement et de prise en charge des femmes présentant des conduites addictives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constituer une base accessible en ligne d'expériences de partenariat • Définir un référentiel de bonnes pratiques dans ce domaine, assorti d'un cadre d'évaluation. 	2014-2015	<p>MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE DROIT DES FEMMES</p>	ASSOCIATIONS	Amélioration de la prise en charge populationnelle.

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
31	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.1.4 Renforcer l'accessibilité géographique et sociale	<ul style="list-style-type: none"> Développer des dispositifs mobiles des CAARUD, notamment en milieu rural Déployer des antennes et des consultations avancées de CSAPA et renforcer la disponibilité de la Méthadone 	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT ASSOCIATIONS	
32	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.1 Soutenir et diffuser la thérapie familiale multidimensionnelle (MDFT)	<ul style="list-style-type: none"> Etablir un plan de formation à la méthode MDFT pour diffuser cette méthode dans une CIC par région Etablir un plan de déploiement de la méthode MDFT 	2013-2014	MILDT	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE ASSOCIATIONS	Réduire la consommation Réduire les troubles du comportement
33	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.1 Soutenir et diffuser la thérapie familiale multidimensionnelle (MDFT)	<ul style="list-style-type: none"> Commencer le déploiement de la méthode MDFT dans une Consultation jeunes consommateurs de recours par région 	2014-2015	MILDT	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Réduire la consommation Réduire les troubles du comportement
34	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.1 Soutenir et diffuser la thérapie familiale multidimensionnelle (MDFT)	<ul style="list-style-type: none"> Mener à terme l'évaluation de process de la méthode MDFT dans les structures concernées de la Protection judiciaire de la jeunesse avant extension. 	2013-2015	JUSTICE	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Réduire la consommation des jeunes Réduire les troubles du comportement

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
35	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.2 Déployer l'approche intégrée vers les comorbidités psychiatriques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les formations croisées entre les services de psychiatrie et les services d'addictologie et les CSAPA CJC • Renforcer la formation sur les comorbidités psychiatriques des professionnels des CSAPA • Diffuser des méthodes et des outils de repérage des troubles émergents de l'adolescent et du jeune adulte 	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE MILDT	HAS SOCIETES SAVANTES	Repérer les comorbidités psychiatriques Renforcer l'approche intégrée des troubles concomitants
36	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.2 Déployer l'approche intégrée vers les comorbidités psychiatriques	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le cahier des charges des CSAPA résidentiels afin de renforcer l'accueil de mineurs 	2014	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT	Adaptation des dispositifs spécialisés aux mineurs qui n'ont pas d'autre solution de prise en charge.
37	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.3 Déployer l'approche intégrée vers les comorbidités somatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer par région un plan d'équipement en Fibroscan permettant leur partage ((CSAPA, CAARUD, unités sanitaires des établissements pénitentiaires) • Etendre l'utilisation du dispositif TROD 	2014	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT	Facilitation de l'accès au dépistage et amélioration du diagnostic et de la prise en charge des fibroses hépatiques liées à une infection au VHC

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
38	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.4 Soutenir des recherches sur de nouveaux traitements des conduites addictives et de la dépendance	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer des fiches cliniques relatives aux stratégies thérapeutiques adaptées aux intoxications liées notamment à la consommation de drogues de synthèse pour les services des urgences 	2013-2014	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	ECONOMIE ET FINANCES HAS	
39	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.5 Améliorer la qualité de prise en charge des patients sous TSO et développer leur accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> Expérimenter de nouvelles modalités de prescriptions des TSO : primo-prescription de méthadone en ville ... Favoriser la dispensation quotidienne des TSO, en conformité avec les bonnes pratiques de l'ANSM, dans les pharmacies volontaires Promouvoir les protocoles d'éducation thérapeutique Expérimenter l'utilisation des analyses par bandelettes en cabinet de ville 	2014-2017	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	DSS CNAMTS MSA RSI INVS HAS RESEAUX ADDICTOLOGIQUES ASSOCIATIONS DU SECTEUR	

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
40	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.5. Améliorer la qualité de la prise en charge des patients sous TSO	Développer l'accessibilité aux différents traitements de substitution aux opiacés dans tous les établissements pénitentiaires en accompagnant la diffusion en région du guide relatif aux traitements de substitution pour une meilleure appropriation	2013-2017	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE MILDT	ASSOCIATIONS	Adapter l'offre de soins aux personnes détenues
41	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.6 Proposer des services d'aide à distance	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter un programme d'aide en ligne au sevrage cannabique « Quit the shit » 	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT	Diminution de la consommation, en particulier des jeunes
42	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.7 Favoriser le recours aux groupes d'entraide	Améliorer la visibilité des groupes au plan local. Les intégrer comme partenaires	2013-2017	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	CHEFS DE PROJET MILDT JUSTICE COLLECTIVITES TERRITORIALES	Intégration des groupes d'entraide dans la palette des prises en charge
43	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.8 Faciliter et accompagner l'arrêt du tabac	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un dispositif général (accompagnement, communication, TSN, Quit Kit) facilitant l'arrêt du tabac pour les jeunes de 20 à 25 ans • Poursuivre la mise à disposition des TSN pour les femmes enceintes 	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	CNAMTS MILDT	

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
44	1.2 Accompagner et prendre en charge	1.2.2.8 Faciliter et accompagner l'arrêt du tabac	<ul style="list-style-type: none"> Demander à l'industrie du tabac et aux buralistes d'actualiser le numéro de Tabac Info Service sur tous leurs supports de promotion (3989) 	2014	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT	Amélioration de la communication sur le sevrage tabagique
45	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.1.1 Favoriser l'acceptabilité des actions de réduction des risques	<ul style="list-style-type: none"> Publier un manuel de médiation sociale par voie électronique. Développer les actions de médiation sociale dans les actions de réduction des risques. (Adapter le cahier des charges des dispositifs) 	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT ASSOCIATIONS SERVICES PREFECTORAUX COLLECTIVITES LOCALES	Meilleure acceptabilité des actions de réduction des risques
46	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.1.2 Etendre le champ de la réduction des risques à l'ensemble des produits	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer des référentiels de réduction des risques spécifiques à l'ensemble des substances dont l'alcool, et aux addictions comportementales 	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT HAS	Réduction de la prévalence des pathologies et des traumatismes causés par les consommations de produits psychoactifs (alcoolisation ponctuelle importante, notamment) et les addictions comportementales

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
47	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.1.2 Etendre le champ de la réduction des risques à l'ensemble des produits	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'analyse des nouveaux produits en dotant le laboratoire des douanes de matériel permettant l'identification rapide des nouveaux produits de synthèse 	2013-2015	ECONOMIE ET FINANCES MILDT	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Actualisation en temps réel des connaissances des professionnels de santé.
48	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.1.3 Développer les approches populationnelles de la réduction des risques	<p>Elaborer et diffuser un référentiel de réduction des risques en milieu festif</p> <p>Développer des partenariats avec ces associations</p>	2014-2015	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	INTERIEUR CULTURE ASSOCIATIONS D'ELUS ASSOCIATIONS DE REDUCTIONS DES RISQUES CHEFS DE PROJETS MILDT	Réduction de la prévalence des pathologies et des traumatismes causés par les consommations de produits psychoactifs (alcoolisation ponctuelle importante, notamment)
49	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.1.3 Développer les approches populationnelles de la réduction des risques	Mettre en œuvre des actions spécifiques, nationales et locales, pour agir sur l'alcoolisation ponctuelle importante des jeunes dans l'espace public	2014-2015	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	CHEFS DE PROJETS COLLECTIVITES TERRITORIALES ASSOCIATIONS	Réduction des alcoolisations ponctuelles importantes, en particulier pour les jeunes.

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
50	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.1.3 Développer les approches populationnelles de la réduction des risques	Evaluer le besoin et la faisabilité au niveau local de l'envoi postal de matériel de RDR par les structures médicosociales pour une expérimentation et un développement éventuel	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT CNAMTS	Augmentation de l'accès aux outils de RDR des personnes qui ne veulent ou ne peuvent accéder aux structures médicosociales (public inséré mais craignant la stigmatisation, personnes éloignées géographiquement, etc.)
51	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.1.3 Développer les approches populationnelles de la réduction des risques	Réaliser un état des lieux de la recherche d'information en ligne en matière de réduction des risques liés à la consommation Former les modérateurs et animateurs des forums de réduction des risques.	2014- 2015	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	ASSOCIATIONS	Renforcement de l'efficacité des actions de réduction des risques
52	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.1.3 Développer les approches populationnelles de la réduction des risques	Groupe de travail Santé / Justice / MILDT	2013-2015	JUSTICE AFFAIRES SOCIALES ET SANTE MILDT		Diminution de la prévalence et de l'incidence de pathologies infectieuses en milieu carcéral.

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
53	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.1.4 Renforcer l'accessibilité et la sécurisation de l'offre de réduction des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Moderniser et développer les parcs d'automates • Améliorer l'accessibilité aux outils de réduction de risques dans les pharmacies • Mettre en place un groupe de travail interministériel et interprofessionnel sur les conditions du développement de la distribution et de la collecte du matériel de RDR 	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE MILDT	ASSOCIATION TETES DE RESEAU LABORATOIRES	Diminution des pratiques à risques Diminution des prévalences des contaminations liées à la consommation de drogues illicites
54	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.1.5 Procéder à des expérimentations d'actions innovantes	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter une salle de consommation à moindre risque à Paris • Expérimenter une ou deux autres salles en région • Adapter et évaluer le programme Break the cycle dans le contexte français 	2013-2015	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE JUSTICE INTERIEUR COLLECTIVITES LOCALES	ARS ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS ECONOMIE ET FINANCES	Diminution de la prévalence et de l'incidence de pathologies infectieuses Amélioration de tranquillité publique du quartier
55	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.1.5 Procéder à des expérimentations d'actions innovantes	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un programme de prévention et de prise en charge des troubles liés à l'alcoolisation foetale et l'expérimenter dans une ou deux régions 	2013-2015	MILDT	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE MINISTERE DE LA FAMILLE	Amélioration de la prévention et de la prise en charge des TCAF

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
56	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.2 Favoriser la dimension socioprofessionnelle dans la prise en charge globale	<ul style="list-style-type: none"> Expérimenter des partenariats opérationnels avec des acteurs du champ de l'hébergement et de l'insertion professionnelle (conventions ...) 	2013-2015	MILDT EGALITE DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MINISTERE DES	Améliorer la prise en charge thérapeutique
57	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.2 Favoriser la dimension socioprofessionnelle dans la prise en charge globale	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir des dispositifs expérimentaux d'accès au marché du travail et à l'emploi des jeunes usagers de drogues en difficulté Créer un comité de pilotage destiné à promouvoir et évaluer ces dispositifs. 	2013-2015	MILDT	MINISTERE CHARGE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI MINISTERE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AFFAIRES SOCIALES ET SANTE CHEFS DE PROJETS MILDT ASSOCIATIONS	Amélioration de l'intégration des jeunes usagers de drogue en difficulté, dans le cadre d'un parcours de soins

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
58	1.3 Réduire les risques sanitaires et les dommages sociaux	1.3.3 Articuler les actions de la santé et de la justice	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un plan national de renforcement des CSAPA référents intervenant en milieu carcéral • Faciliter la prise en charge des personnes ayant une conduite addictive en détention, en s'appuyant sur les indicateurs proposés par l'instruction n° DGS/MC2/DGOS/R4/2010/3 90 du 17 novembre 2010 relative à l'organisation de la prise en charge des addictions en détention (une enquête sera réalisée en 2013) 	2013-2017	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE JUSTICE	MILDT	Améliorer et rendre plus précoce la prise en charge des usagers de substances psychoactives incarcérés Faciliter la continuité des soins
59	1.4 Agir spécifiquement dans les Outre-Mer	1.4.1 Améliorer la connaissance des consommations dans les Outre-Mer	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les départements et collectivités des Outre-mer dans le baromètre santé • Renforcer l'information sur la pharmacodépendance dans les Outre-mer • Etendre la plateforme d'information et d'échange Internet de la Réunion à l'ensemble des Outre-mer 	2013	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE MINISTERE DES OUTRE-MER	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE MINISTERE DES OUTRE-MER	Amélioration du recueil de données dans les Outre-Mer Meilleure connaissance du phénomène de détournement des médicaments

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
60	1.4 Agir spécifiquement dans les Outre-Mer	1.4.2 Adapter le dispositif de prise en charge aux besoins identifiés.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des actions de communication et d'information ciblées à destination des populations vulnérables 	2013-2015	MINISTERE DES OUTRE-MER	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE COLLECTIVITES TERRITORIALES ASSOCIATIONS LOCALES MILDT	Améliorer la prévention et le suivi de la prise en charge des addictions

Lutte contre les trafics

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
61	2.1 Agir en amont des trafics	2.1.1 Renforcer la coopération internationale et la mutualisation du renseignement	<ul style="list-style-type: none"> Analyse régulière de l'état de la menace sous le pilotage de l'OCRTIS, et actualisation d'une cartographie annuelle des nouveaux itinéraires du trafic national et international- Amélioration de la collecte, de la mutualisation et de l'échange de renseignement Projet Douane – séminaire 	2013-2015	INTERIEUR	ECONOMIE ET FINANCES AFFAIRES ETRANGERES MILDT	Meilleure synergie entre les services
62	2.1 Agir en amont des trafics	2.1.2 Renforcer les capacités de contrôle des vecteurs terrestre, aérien et maritime	<ul style="list-style-type: none"> Soutien de la recherche et le développement en matière de moyens de radiographie du fret Renforcement de la vidéo-protection et du contrôle sur les axes routiers secondaires 	2014-2015	ECONOMIE ET FINANCES INTERIEUR	MILDT	Augmentation du nombre de contrôles et de saisies
63	2.1 Agir en amont des trafics	2.1.2 Renforcer les capacités de contrôle des vecteurs terrestre, aérien et maritime	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite du partenariat entre les administrations concernées et sociétés autoroutières pour utilisation de zones de stationnement après péage. 	2013-2015	ECONOMIE ET FINANCES INTERIEUR	MILDT	Adaptation des techniques de contrôle à l'environnement du «free flow»

64	2.1 Agir en amont des trafics	2.1.2 Renforcer les capacités de contrôle des vecteurs terrestre, aérien et maritime	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre effective de la loi LOPPSI 2 en matière d'accès aux images dans les enceintes portuaires 	2013-2015	ECONOMIE ET FINANCES INTERIEUR	MILDT	Détection et appréhension des personnes infiltrées frauduleusement sur les zones de stockage
65	2.1 Agir en amont des trafics	2.1.2 Renforcer les capacités de contrôle des vecteurs terrestre, aérien et maritime	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser l'utilisation des moyens d'intervention des équipes de visite en mer 	2014-2015	DEFENSE ECONOMIE ET FINANCES	DEFENSE ECONOMIE ET FINANCES MILDT	Amélioration de l'efficacité des unités opérationnelles impliquées dans les contrôles et saisies
66	2.1 Agir en amont des trafics	2.1.3 Accroître la surveillance de l'utilisation du vecteur Internet et la lutte contre l'offre de produits illicites en ligne	<ul style="list-style-type: none"> Révision du cadre législatif afin d'élargir le champ des infractions pour lesquelles l'infiltration sur les réseaux de communication électronique est autorisée 	2013-2015	INTERIEUR	MILDT ECONOMIE ET FINANCES JUSTICE	Améliorer l'efficacité de la lutte contre le trafic de stupéfiants et la provocation des mineurs à l'usage et au trafic de stupéfiants sur internet.
67	2.2 Agir sur les différents trafics en adaptant l'échelle de la réponse publique	2.2.1 Traiter spécifiquement le trafic local, en particulier dans les quartiers de la politique de la ville et à l'intérieur des « zones de sécurité prioritaires » (ZSP)	<ul style="list-style-type: none"> Resserrer les liens de confiance entre les citoyens confrontés aux conséquences du trafic de stupéfiants et les acteurs de l'Etat dans les territoires en lien étroit avec les élus 	2014	INTERIEUR	COLLECTIVITES TERRITORIALES MILDT	Amélioration de la tranquillité publique.

68	2.2 Agir sur les différents trafics en adaptant l'échelle de la réponse publique	2.2.1 Traiter spécifiquement le trafic local, en particulier dans les quartiers de la politique de la ville et à l'intérieur des « zones de sécurité prioritaires »	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter à Marseille des rencontres et des débats avec un panel représentatif de la population concernée 	2013	INTERIEUR	ECONOMIE ET FINANCES JUSTICE COLLECTIVITES TERRITORIALES MILDT	Prévenir l'implication dans le trafic et l'usage de stupéfiants auprès des jeunes de 11 à 25 ans
69	2.2. Agir sur les différents trafics en adaptant l'échelle de la réponse publique	2.2.3 Poursuivre l'effort de démantèlement des grands réseaux de trafic disposant de ramifications internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les moyens opérationnels 	2013-2015	INTERIEUR ECONOMIE ET FINANCES	MILDT	
70	2.2 Agir sur les différents trafics en adaptant l'échelle de la réponse publique	2.2.4 Lutter contre le trafic impliquant les mineurs	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux informer les personnels scolaires dans le cadre des CLSPD afin de renforcer la lutte contre le trafic aux abords des établissements scolaires 	2013-2015	EDUCATION NATIONALE	INTERIEUR JUSTICE MILDT	
71	2.2 Agir sur les différents trafics en adaptant l'échelle de la réponse publique	2.2.5 Lutter contre le trafic de drogues en milieu carcéral	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'installation de dispositifs anti-projection et de portiques adaptés 	2013-2015	JUSTICE	MILDT	Renforcement de la lutte contre l'introduction, l'échange ou la revente de produits illicites au sein des établissements pénitentiaires

72	2.3 Agir en aval des trafics par un renforcement de la lutte contre le blanchiment des capitaux illicites et de l'approche patrimoniale des enquêtes judiciaires	2.3.1 Renforcer la lutte contre le blanchiment des fonds issus des trafics	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation du dispositif juridique face à l'évolution des supports et des vecteurs de blanchiment 	2013-2015	ECONOMIE ET FINANCES	INTERIEUR JUSTICE MILDT	Meilleure prise en compte de la menace liée aux transferts physiques de capitaux
73	2.3 Agir en aval des trafics par un renforcement de la lutte contre le blanchiment des capitaux illicites et de l'approche patrimoniale des enquêtes judiciaires	2.3.2 Poursuivre au niveau judiciaire les actions menées en matière d'enquête patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la formation continue de l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale à la saisie et confiscation 	2014-2015	JUSTICE ECONOMIE ET FINANCES INTERIEUR	MILDT	
74	2.4 Agir sur les grandes tendances émergentes en matière de production et d'offre	2.4.1 Intensifier la lutte contre la cannabiculture	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la surveillance des sites internet et des magasins spécialisés par l'acquisition des moyens techniques adaptés 	2014	INTERIEUR	ECONOMIE ET FINANCES JUSTICE MILDT	Diminution de la diffusion de la cannabiculture
75	2.4 Agir sur les grandes tendances émergentes en matière de production et d'offre	2.4.2 Poursuivre la lutte contre la contrebande de tabac	<ul style="list-style-type: none"> • Profilage scientifique des saisies douanières par l'acquisition de matériel adapté 	2013-2015	ECONOMIE ET FINANCES	OLAF, COMMISSION EUROPEENNE INTERIEUR MILDT	Amélioration de la connaissance des filières de fraude en matière de produits du tabac.

76	2.4 Agir sur les grandes tendances émergentes en matière de production et d'offre	2.4.4 Renforcer la lutte contre le détournement des précurseurs chimiques de produits stupéfiants	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion interministérielle sur la création de nouvelles infractions pénales et d'outils procéduraux adaptés 	2013-2015	ECONOMIE ET FINANCES	INTERIEUR JUSTICE MILDT	Diminution du détournement de précurseurs chimiques de drogues
77	2.5 Promouvoir une action ciblée de lutte contre le trafic de stupéfiants dans les Outre-Mer	2.5.1 Renforcer la lutte contre le trafic inter-îles dans les Antilles	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation des moyens de détection des cibles maritimes dans l'Arc caribéen français, notamment par l'acquisition de matériel 	2013-2015	ECONOMIE ET FINANCES	DEFENSE INTERIEUR MILDT LES OUTRE-MER	Augmentation de la réactivité face aux traversées rapides inter-îles des trafics illicites afin d'identifier les cibles
78	2.5 Promouvoir une action ciblée de lutte contre le trafic de stupéfiants dans les Outre-Mer	2.5.3 Renforcer l'action du Centre Interministériel De Formation Anti-Drogue de Fort de France à destination des États voisins des Départements français d'Amérique	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la coopération en matière de formation à la lutte contre le trafic 	2013-2017	MILDT	INTERIEUR ECONOMIE ET FINANCES	Amélioration de la réponse dans les DFA

Application de la loi

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
79	3.1 S'adosser à la loi pour protéger les populations	3.1.1 Limiter l'entrée en consommation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Recenser, diffuser et valoriser les bonnes pratiques locales de partenariats favorisant une meilleure application la loi (charte, label...) 	2013-2015	MILDT	COLLECTIVITES TERRITORIALES INTERIEUR CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE CHAMBRES DES METIERS ET DE L'ARTISANAT ASSOCIATIONS	Arrêtés municipaux ; signatures de chartes ; création de labels.
80	3.1 S'adosser à la loi pour protéger les populations	3.1.1 Limiter l'entrée en consommation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des contrôles d'interdiction de vente d'alcool et de tabac aux mineurs 	2013-2015	MILDT	JUSTICE AFFAIRES SOCIALES ET SANTE INTERIEUR	Diminuer les consommations d'alcool et de tabac des mineurs

81	3.1 S'adosser à la loi pour protéger les populations	3.1.1 Limiter l'entrée en consommation des jeunes	<p>Renforcer la mise en œuvre des plans de contrôle locaux prévus par la circulaire du 3 août 2011 pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élargir aux pratiques de vente des débitants de boissons les plans de contrôle locaux concernant l'interdiction de vente aux mineurs, limités à ce jour au tabac • mener auprès des débitants des actions d'information à titre préventif pour les alerter du lancement d'une campagne de contrôle dans le département et des risques encourus • contrôler l'affichage des produits du tabac chez les buralistes 	2013-2015	MILDT	<p>INTERIEUR ECONOMIE ET FINANCES AFFAIRES SOCIALES ET SANTE</p>	Diminuer les consommations de tabac et d'alcool, renforcer l'efficacité du contrôle des dispositifs
82	3.1 S'adosser à la loi pour protéger les populations	3.1.2.1 Adapter les dispositions relatives à la publicité à la promotion de l'alcool et des produits du tabac afin de renforcer protection des mineurs	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un groupe de travail 	2013	MILDT	<p>MINISTERES INSTANCES PROFESSIONNELLES CSA EXPERTS DU CHAMP</p>	

83	3.1 S'adosser à la loi pour protéger les populations	3.1.2.2 Mieux protéger les non-fumeurs	<ul style="list-style-type: none"> Lieux publics sans tabac (villes, campus, plages) 	2013-2015	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
84	3.1 S'adosser à la loi pour protéger les populations	3.1.2.3 Mieux avertir les femmes enceintes des risques du tabac et de l'alcool.	<ul style="list-style-type: none"> Actualiser le message sanitaire (pictogramme "SAF") préconisant l'absence de consommation d'alcool par les femmes enceintes sur les contenants d'alcool. Améliorer la compréhension du message en rendant obligatoire, en plus du pictogramme, l'apposition d'une mention écrite. Pictogramme tabac femmes enceintes 		AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT	Diminution de la consommation annuelle d'alcool par personne
85	3.2 Lutter contre la délinquance résultant directement ou indirectement de la consommation excessive d'alcool et de la prise de stupéfiants	3.2.1 Rechercher l'efficacité de la réponse publique aux infractions commises après la consommation d'alcool et de stupéfiants	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation globale du traitement judiciaire des usagers de produits stupéfiants 	2013-2015	MILDT JUSTICE INTERIEUR	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE ECONOMIE ET FINANCES	Réduction de la récurrence liée à la consommation d'un produit psychoactif, meilleur accès aux soins des personnes dépendantes des produits

86	3.2 Lutter contre la délinquance résultant directement ou indirectement de la consommation excessive d'alcool et de la prise de stupéfiants	3.2.1 Rechercher l'efficacité de la réponse publique aux infractions commises après la consommation d'alcool et de stupéfiants	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation, dans le cadre d'une mission santé/justice, du contenu des sanctions destinées à éviter la récurrence liée à la consommation de substances psychoactives 	2013-2015	MILDT JUSTICE AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Réduction de la récurrence liée à la consommation d'un produit psychoactif, meilleur accès aux soins des personnes dépendantes des produits
87	32 Lutter contre la délinquance résultant directement ou indirectement de la consommation excessive d'alcool et de la prise de stupéfiants	3.2.2 Mieux réprimer la conduite sous l'empire d'un état alcoolique et/ou après usage de stupéfiants	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation de la technique de prélèvement salivaire pour la confirmation de la conduite après usage de stupéfiants 	2013-2015	MILDT INTERIEUR JUSTICE AFFAIRES SOCIALES ET SANTE DSCR	Simplifier les modalités du contrôle matière de conduite après usage de stupéfiants
88	32 Lutter contre la délinquance résultant directement ou indirectement de la consommation excessive d'alcool et de la prise de stupéfiants	3.2.3 Mener des actions pédagogiques sur les dangers de la consommation de substances psychoactive au volant.	<ul style="list-style-type: none"> • Actualiser les données et les faire connaître au public 	2013-2015	INTERIEUR DISR MILDT	Baisse de la prévalence de l'alcool et des drogues dans les accidents, notamment mortels
89	Agir contre les conduites dopantes et les détournements de médicaments	3.3.1 Organiser, en matière de conduites dopantes, une réponse publique élargie	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des sportifs sur la nature et les dangers des produits dopants 	2013-2015	SPORTS MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE INTERIEUR	Réduire les risques liés à l'utilisation de produits dopants.

90	3.3 Agir contre les conduites dopantes et les détournements de médicaments	3.3.2 Mieux sécuriser la chaîne de prescription et de délivrance	<ul style="list-style-type: none"> • En engageant une réflexion sur l'intérêt de renforcer les pouvoirs des services d'enquête en matière de trafic de médicaments, y compris médicaments vétérinaires 	2013-2015	JUSTICE INTERIEUR ECONOMIE ET FINANCES	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE AGRICULTURE	Améliorer la lutte contre le trafic de médicaments
91	3.3 Agir contre les conduites dopantes et les détournements de médicaments	3.3.2 Mieux sécuriser la chaîne de prescription et de délivrance	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les contrôles de la vente de médicaments par internet en prenant en compte la nouvelle réglementation française mise en place en 2013 • Développer le partenariat entre les ARS et les Comités opérationnels départementaux anti-fraude (CODAF) 	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT INTERIEUR ECONOMIE ET FINANCES	Faire diminuer les trafics de médicaments et de substances psychoactives.
92	3.3 Agir contre les conduites dopantes et les détournements de médicaments	3.3.3 Traiter de la problématique spécifique du détournement de médicaments en milieu carcéral.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'information des personnes détenues 	2014- 2015	JUSTICE	MILDT AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Baisse du nombre de décès, suicides et tentatives de suicide

Recherche

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
93	4.1 Soutenir la recherche, l'observation	4.1.1 Progresser dans la compréhension des conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les recherches pluridisciplinaires • Renforcer la compréhension des effets des substances et des pratiques excessives de jeu de hasard et d'argent à l'adolescence • Favoriser les recherches socio épidémiologiques sur les conduites addictives chez les jeunes • Renforcer les dispositifs d'observation et de surveillance des conduites addictives 	2013-2016	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE (ALLIANCES AVIESAN, ATHENA)	INSERM CNRS ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ANR MILDT INPES INVS OFDT	<p>Renforcement du potentiel de recherche dans le domaine des addictions toutes disciplines confondues</p> <p>Augmentation du nombre de projets financés dans les appels d'offre et visibilité accrue de la thématique dans ces appels.</p> <p>Meilleure prise en compte des résultats de recherche dans l'élaboration des politiques publiques</p>

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
94	4.1 Soutenir la recherche, l'observation	4.1.2 Renforcer la recherche clinique dans le domaine des addictions	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'articulation entre les centres d'investigation clinique et les réseaux d'addictologie clinique Soutenir la recherche sur les traitements médicamenteux innovants et les nouvelles stratégies thérapeutiques 	2013-2016	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE (ALLIANCES AVIESAN, ATHENA)	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE INSERM-ISP ANR OFDT, INPES INCA SFRA MILDT	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement du potentiel de recherche clinique et thérapeutique -Amélioration de la prise en charge
95	4.1 Soutenir la recherche, l'observation	4.1.3. Améliorer l'interface entre chercheurs et décideurs	<ul style="list-style-type: none"> Développer des études répondant directement aux besoins des administrations Développer la recherche sur la prévention Développer la recherche évaluative 	2013-2016	MILDT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE (ALLIANCES AVIESAN, ATHENA)	INSERM-ISP ANR OFDT INPES INCA MILDT TOUS MINISTERES	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du potentiel de recherche dans le domaine de la prévention Amélioration de l'efficacité des politiques publiques dans le domaine

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
96	4.1 Soutenir la recherche, l'observation	4.1.4. Renforcer l'animation scientifique et l'ouverture internationale de la recherche française	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'animation scientifique • Stimuler l'ouverture internationale de la recherche française 	2013-2016	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE (ALLIANCES AVIESAN, ATHENA)	MILDT INSERM CNRS ANR INPES INCA OFDT ONZUS JUSTICE	<p>Renforcement des connaissances scientifiques sur les conduites addictives par le grand public et les professionnels du champ</p> <p>Augmentation du nombre d'équipes participant à des appels d'offre internationaux</p> <p>Augmentation du nombre de projets de recherche en shs</p>

Formation

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
97	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.1- Renforcer la formation initiale sur les conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> Demander à la HAS d'élaborer des RBP sur le RPIB (alcool), l'entretien motivationnel (toutes addictions) et les comorbidités psychiatriques (pathologies) Adapter la formation initiale des professions médicales et paramédicales à partir des RBP HAS 	2014-2016	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE HAS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	MILDT	Améliorer l'accès aux soins et la qualité de la prise en charge
98	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.1- Renforcer la formation initiale sur les conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer des outils de sensibilisation des professionnels ainsi que des supports d'intervention. 	2014-2015	MILDT FAMILLE	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE COLLECTIVITES TERRITORIALES	Couverture territoriale et cohérence des actions de prévention ; Amélioration de la prise en charge des jeunes

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
99	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.1- Renforcer la formation initiale sur les conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une formation sur les comportements à risque des jeunes pour les professionnels de l'animation jeunesse. • Développement d'un volet santé dans le projet jeunesse famille rurale 2014 	2014-2015	AGRICULTURE	AUTRES MINISTERES ASSOCIATION FAMILLES RURALES MILDT	Développement d'actions innovantes changement des comportements individuels et collectifs
100	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.1- Renforcer la formation initiale sur les conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir l'identification des conduites à risques et des addictions dans le référentiel de compétence des enseignants et personnels de l'éducation nationale dès l'entrée en formation initiale 	2013-2015	EDUCATION NATIONALE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	MILDT	Permettre à ces personnels de devenir des acteurs de prévention
101	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.1- Renforcer la formation initiale sur les conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des formations nationales afin d'actualiser les connaissances des personnels des services scolaires et universitaires de médecine préventive en matière d'addictions et favoriser la diffusion de bonnes pratiques 	2014-2015	EDUCATION NATIONALE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	MILDT	Meilleure efficacité des actions de prévention menées par ces personnels

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
102	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.1- Renforcer la formation initiale sur les conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des modules de prévention dans le cadre de la formation initiale des enseignants. Créer des partenariats avec les créateurs de « <i>serious game</i> » 	2013-2015	EDUCATION NATIONALE	MILDT ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION	Faciliter la diffusion des bonnes pratiques de prévention
103	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.1- Renforcer la formation initiale sur les conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer le cahier des charges d'une formation (initiale et continue) des professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) 	2013-2015	JUSTICE	MILDT CIPD AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Diffusion et portage des formations élaborées

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
104	Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.1- Renforcer la formation initiale sur les conduites addictives	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter l'enseignement en addictologie en premier, deuxième et troisième cycles des études de médecine • Créer un Master interuniversitaire de recherche en addictologie ouvert aux internes et aux autres professionnels de santé • Elargir l'enseignement en addictologie actuellement dispensé aux étudiants en médecine à l'ensemble des professionnels de la santé (travailleurs sociaux...) 	2013-2015	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT SFRA	Meilleure formation des étudiants
105	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un référentiel de formation pour la prévention des conduites addictives à destination de tous les acteurs de première ligne encadrant les jeunes avec délivrance d'une attestation nationalement validée 	2014-2015	MILDT	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE EDUCATION NATIONALE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE, JEUNESSE ET SPORTS AGRICULTURE	Améliorer le repérage et l'orientation

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
106	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les recommandations de bonnes pratiques cliniques de la HAS (RPIB, entretien motivationnel, comorbidités psychiatriques, addictions sans substance) dans les programmes de DPC 	2014-2016	HAUTE AUTORITE DE SANTE AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT	Améliorer l'accès aux soins et la qualité de la prise en charge
107	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la formation des professionnels de santé en contact avec les femmes enceintes au repérage des conduites addictives et notamment le tabac et l'alcool ainsi qu'à leur prise en charge précoce 	2013-2015	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	MILDT DROITS DES FEMMES, ARS, INPES, SOCIETES SAVANTES, ORDRES, CONSEILS GENERAUX (PMI)	Prévenir les conséquences sur la grossesse de l'usage de substance psychoactives
108	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> Former les intervenants en éducation pour la santé et les intervenants en santé scolaire au thème des conduites dopantes et du dopage 	2014-2015	JEUNESSE ET SPORTS EDUCATION NATIONALE	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE MILDT	

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
109	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<p>Pour harmoniser l'action des services en charge de la lutte contre les trafics de produits dopants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir une base de données nationale référençant les coordonnées des experts et leur niveau de compétence • élaborer un socle commun de connaissance à l'intention des différentes administrations impliquées 	2014-2016	<p>MILDT</p> <p>AFFAIRES SOCIALES ET SANTE</p> <p>JEUNESSE ET DES SPORTS</p>	<p>INTERIEUR</p> <p>JUSTICE</p> <p>ECONOMIE ET FINANCES</p>	Faciliter l'échange de renseignements, et assoir une culture commune
110	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer, poursuivre, actualiser et uniformiser la formation initiale et continue des FRAD et PFAD dans une conception interministérielle - Organisation d'un colloque 	2014	<p>INTERIEUR</p> <p>EDUCATION NATIONALE</p>	MILDT	Renforcer l'action de prévention de la police et de la gendarmerie en milieu scolaire et professionnel
111	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une plateforme d'e-learning afin de renforcer les capacités de formation des enquêteurs de la police et de la gendarmerie en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants sur internet 	2014	<p>INTERIEUR</p> <p>ECONOMIE ET FINANCES</p>	MILDT	Augmentation des saisies

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
112	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<p>Pour informer et sensibiliser les personnels de la protection de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence :</p> <ul style="list-style-type: none"> mener une expérimentation en région Rhône- Alpes après évaluation de ces actions : élaborer des guides de bonnes pratiques 	2013-2015	FAMILLE	<p>AFFAIRES SOCIALES ET SANTE</p> <p>COLLECTIVITES TERRITORIALES</p> <p>MILDT</p>	Elaborer des guides de bonnes pratiques
113	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<p>Pour sensibiliser les équipes dirigeantes de l'enseignement supérieur à la problématique de l'organisation des soirées festives :</p> <ul style="list-style-type: none"> création d'une plateforme Internet collaborative charte d'évènements festifs 	2013-2015	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	<p>MILDT</p> <p>INTERIEUR</p> <p>AFFAIRES SOCIALES ET SANTE</p>	Limiter la surconsommation
114	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> Proposer un catalogue de formation aux acteurs de la politique de la ville à partir d'un état des lieux établi par la MILDT 	2015	VILLE	MILDT	Meilleure prise en compte de ces problématiques par les acteurs locaux

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
115	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> Mieux informer les chefs d'établissements scolaires et développer la formation des équipes mobiles de sécurité et des chargés de prévention 	2013-2015	EDUCATION NATIONALE	DGESCO INTERIEUR MILDT	Mieux lutter contre le trafic aux abords des établissements scolaires
116	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> Former les policiers, les gendarmes et les magistrats aux techniques et enjeux du démantèlement des sites de production de produits stupéfiants 	2014-2017	JUSTICE	INTERIEUR MILDT	Augmentation des démantèlements de laboratoires clandestins de drogues de synthèse et des procédures judiciaires subséquentes
117	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer dans le catalogue des formations de l'ENM des actions de formation courtes sur la lutte contre le trafic des produits de santé 	2014-2017	JUSTICE	AFFAIRES SOCIALES ET SANTE ECONOMIE ET FINANCES MILDT	Meilleure appréhension par les magistrats de ce type de délinquance
118	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> Former les chefs de projet MILDT lors de leur prise de fonction de directeur de cabinet 		INTERIEUR MILDT		Meilleure appréhension des problématiques drogues et conduites addictives

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
119	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter des formations pluridisciplinaires, et organiser des mises en situation à l'attention des représentants des différentes administrations. 	2014-2015	MILDT	JUSTICE, AFFAIRES SOCIALES ET SANTE 'INTERIEUR ECONOMIE ET FINANCES MILDT COLLECTIVITES TERRITORIALES	Renforcer la dynamique de coopération interministérielle autour des problématiques locales de consommation et de trafic
120	4.2-Harmoniser les contenus de la formation initiale et continue autour d'un socle commun de connaissances et de compétences	4.2.2-Favoriser le partage des cultures professionnelles par la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la formation continue des médecins et des infirmiers des services de santé des armées dans le domaine de l'addictologie. • Développer la formation continue des enseignants des lycées maritimes 	2014-2015	DEFENSE MEDDE	MILDT	Améliorer le repérage des conduites addictives et la prise en charge des personnels et des civils de la Défense Sensibiliser les élèves des lycées maritimes

Coordination des actions nationales et internationales

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
121	5.1 Renforcer l'efficience de la gouvernance au niveau central et territorial	5.1.1 Agir au niveau central	<ul style="list-style-type: none"> • Modification du décret codifié relatif au champ de compétence de la MILDT et élaborer une circulaire conjointe Intérieur/MILDT aux chefs de projet 	2013	MILDT	INTERIEUR JUSTICE AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	Meilleure cohérence de la politique publique
122	5.1 Renforcer l'efficience de la gouvernance au niveau central et territorial	5.1.2 Agir au niveau territorial	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la mission d'évaluation du dispositif territorial par un groupe de travail de la MILDT composé de chefs de projet 	2013	MILDT	INTERIEUR	Renforcement du pilotage déconcentré
123	5.2 Renforcer l'action de la France aux niveaux européen et international	<p>5.2.1 Partager les acquis</p> <p>Soutenir les axes prioritaires de la France au sein des organisations européennes et internationales (Union européenne, Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe, Groupe de Dublin, ONUDC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Porter une politique claire et cohérente en réaffirmant l'exigence d'une lutte sans relâche contre les trafics et en insistant sur l'importance de la prévention, du soin et de la réduction des risques • Maintenir notre engagement au niveau international sur la lutte contre les drogues et les conduites addictives 	2013-2015	<p>MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES</p> <p>MILDT</p>	<p>JUSTICE</p> <p>INTERIEUR</p> <p>ECONOMIE ET FINANCES</p> <p>AFFAIRES SOCIALES ET SANTE</p>	Cohérence et visibilité de l'action de la France

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
124	5.2 Renforcer l'action de la France aux niveaux européen et international	5.2.1 Partager les acquis	<ul style="list-style-type: none"> Porter une politique fondée sur les conduites addictives plutôt que sur les substances 	2013-2017	MILDT	AFFAIRES ETRANGERES AFFAIRES SOCIALES ET SANTE JUSTICE INTERIEUR ECONOMIE ET FINANCES	Evolution de l'approche européenne en matière de conduites addictives
125	5.2 Renforcer l'action de la France aux niveaux européen et international	5.2.1 Partager les acquis Promouvoir la création d'observatoires nationaux des drogues, en liaison avec les organisations internationales et régionales (OEDT, Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe, ONUDC)	<ul style="list-style-type: none"> Fournir la formation et les outils aux pays demandeurs 	2014-2015	MILDT	AFFAIRES ETRANGERES OFDT	Meilleure connaissance du phénomène en termes de consommations et de trafics Diffusion de l'approche équilibrée et intégrée

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
126	5.2 Renforcer l'action de la France aux niveaux européen et international	Participer à une meilleure visibilité de la politique et des actions de l'Union européenne	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la mise en cohérence des instruments et des acteurs européens (SEAE, Commission européenne, Délégations de l'UE) en matière de lutte contre la drogue 	2013-2017	AFFAIRES ETRANGERES	MILDT SGAE INTERIEUR ECONOMIE ET FINANCES JUSTICE AFFAIRES SOCIALES ET SANTE	<p>Meilleure utilisation des fonds européens dédiés à la lutte contre la drogue</p> <p>Améliorer la visibilité des actions de l'Union européenne en matière de lutte contre la drogue</p>
127	5.2 Renforcer l'action de la France aux niveaux européen et international	5.2 2 Cibler l'action Focaliser prioritairement notre action en Afrique de l'Ouest, Afghanistan et pays voisins, l'Amérique latine et Caraïbes, rive sud de la Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la mise en œuvre de programmes d'assistance technique (mis en œuvre par l'ONUDC, l'OMD, Interpol, Europol, le Conseil de l'Europe) en Afghanistan et dans les pays voisins, en Afrique de l'Ouest, en Amérique et dans les Caraïbes latine, ainsi qu'avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée. Encourager la participation d'experts français aux programmes d'assistance technique dans les pays tiers 	2013-2017	AFFAIRES ETRANGERES	MILDT INTERIEUR JUSTICE ECONOMIE ET FINANCES DEFENSE LES OUTRE-MER	<p>Améliorer la présence et l'influence françaises au sein des organisations internationales et porter une politique coordonnée et équilibrée.</p> <p>Renforcement du retour en sécurité intérieure</p>

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
128	5.2 Renforcer l'action de la France aux niveaux européen et international	<p>5.2.3 Renforcer la sécurité intérieure</p> <p>Favoriser, entre partenaires de confiance, l'échange d'informations opérationnelles</p> <p>Renforcer la coopération internationale et la mutualisation du renseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la coopération au sein des plateformes de renseignement d'Afrique de l'Ouest et développer le concept dans d'autres régions (Amérique latine et Balkans) 	2013-2015	<p>INTERIEUR</p> <p>DOUANE</p>	<p>AFFAIRES ETRANGERES</p> <p>DEFENSE</p> <p>MILDT</p> <p>JUSTICE</p>	<p>Optimisation de la collecte de renseignement en matière de lutte contre les trafics</p> <p>Augmentation des saisies et meilleure connaissance des routes des trafics.</p>
129	5.2 Renforcer l'action de la France aux niveaux européen et international	<p>Renforcer la sécurité intérieure</p> <p>Renforcer l'efficacité de la lutte contre le trafic de stupéfiants par voie maritime</p>	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir, par accords bilatéraux, la coopération opérationnelle et judiciaire internationales. Promouvoir la signature, la ratification et la mise en œuvre de l'accord de San José 	2013-2017	AFFAIRES ETRANGERES	<p>DEFENSE</p> <p>JUSTICE</p> <p>MILDT</p> <p>SG MER</p> <p>INTERIEUR</p> <p>ECONOMIE ET FINANCES</p> <p>LES OUTRE-MER</p>	<p>Optimisation de l'intervention en mer</p> <p>Encadrement des possibilités d'intervention en mer sur les navires soupçonnés de trafic de stupéfiants</p>

N° ACTIONS	AXE STRATEGIQUE	OBJECTIFS	ACTIONS	CALENDRIER DU PLAN D'ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	EFFETS ATTENDUS
130	5.2 Renforcer l'action de la France aux niveaux européen et international	<p>Promouvoir l'identification, la saisie et la confiscation des avoirs sur le plan international</p> <p>Inciter nos partenaires à identifier, saisir et confisquer les biens des trafiquants de drogues</p>	<ul style="list-style-type: none"> Présenter et porter la politique et la législation française en matière de saisie et confiscation des avoirs criminels 	2013-2015	<p>AFFAIRES ETRANGERES</p> <p>JUSTICE</p> <p>MILDT</p> <p>AGRASC</p>	<p>I</p> <p>INTERIEUR</p> <p>ECONOMIE ET FINANCES</p>	Renforcement de la coopération judiciaire internationale
131	5.2 Renforcer l'action de la France aux niveaux européen et international	<p>5.2.4 Promouvoir une approche économique de prévention et de lutte contre le trafic de drogue, en partenariat avec les agences internationales concernées (ONUDC, PNUD, PNUE)</p> <p>Offrir une alternative économique viable aux cultivateurs de drogues illicites</p>	<ul style="list-style-type: none"> Soutien financier et/ou technique à des projets de développement alternatif dans des pays de production de drogues, participant au développement de filières économiques légales viables 	2014-2015	<p>MILDT,</p> <p>AFFAIRES ETRANGERES</p>	AFD	<p>Implantation durable de cultures et productions légales</p> <p>Réduction de la production de cannabis, de cocaïne et d'héroïne</p>

